## **JUDICE**

# (export du DFSM au 07/12/2025 à 09:48)

### [1] JUDICE Astronomie - Astrologie

nom masc.

Etymologie FEW V, 59a judicium

Définition

Acte fondamental de l'activité astrologique, par lequel l'astrologue prononce une sentence interprétative en vertu de l'influence des corps célestes.

### **Notes**

• syn JUGEMENT

### **Citations**

• Philomades fut environ ce temps, car il est escript qu'il fist la nativité de Jacob, fils Ysaac, dont il fist estrange judice.

Simon de Phares, Recueil des plus célèbres astrologues, 1494-1498, § III, 17.